

# **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **EN DATE DU 18 JANVIER 2021.**



**Présents** : Mmes : AVEZARD Brigitte, BAUDUIN Chloé, LE HARDY Nathalie, RINGUEDE Maggy, MASSON Séverine et SCHROEDER Marie-Lise.

MM : BEZY Tony, DARMOIS Jean-François, DAVY Guillaume, DELAGE Jean-Michel, HARARI Philippe, JUBLLOT Alain, LEFRANC Jean-Claude et MOUA Daniel.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Mme PERRENOUD Linda à M. DARMOIS Jean-François

Mme BAUDUIN Chloé est nommée secrétaire de la séance.

Ouverture de la séance à 18h30.

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 09 novembre 2020.

***Les délibérations suivantes ont été entérinées :***

⇒ Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la commission intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)

⇒ Soutien financier en direction d'une Athlète de Haut Niveau

- Point budgétaire

### **Informations sur les décisions et actions du Maire dans le cadre de ses délégations.**

- Un centre de vaccination COVID 19 a ouvert ses portes à la Salle Cuiry à Gien à compter de ce jour.
- Une information a été distribuée aux personnes de plus de 70 ans sur la venue du BUS NUMERIQUE mis à disposition par Département du Loiret, le mardi 2 mars 2021. En raison de la crise sanitaire, seules, 12 personnes pourront participer au lieu de 24 soit 6 par atelier.
- M. Le Maire indique que la classe de neige aura lieu le 5 au 12 février prochain.
- M. Le Maire fait part des remerciements transmis par les élèves de la classe de mer.
- Il adresse aux membres présents, de la part de l'association des Virades de l'espoir de Nevois, des remerciements pour la participation de la commune à l'édition 2020.

### **Point sur les travaux par M. Delage :**

- Plantation d'arbres et de haie de charmille.
- Pour endiguer le stationnement anarchique à l'école, un essai de barriérage pour ne donner accès aux parents à l'école que par la garderie a été mis en place.
- La commune a été contactée pour mettre en service un distributeur de pains. Le démarcheur se charge de trouver un boulanger pour alimenter le distributeur.
- Le comice agricole de Gien aura lieu les 31 juillet et 1<sup>er</sup> août prochains. Le comité des fêtes recherche des bénévoles pour la participation de Nevois à cette manifestation.

Mme Le Hardy signale le gaspillage important à la cantine malgré les efforts de la collectivité pour confectionner des repas équilibrés avec des produits de qualité (BIO). Les enfants ne font pas l'effort de goûter et il nous est interdit de les inciter à manger ; c'est dommageable.

Mme Avezard fait part des remerciements adressés à la mairie concernant les colis de fin d'année ainsi que les figurines réalisées par les enfants de l'accueil périscolaire.

M. Davy indique que la route d'Ouzouer continue à être empruntée par des poids lourds. M. Le Maire indique que la gendarmerie a été alertée à plusieurs reprises sur cet état de fait.

M. Lefranc présente le projet du Département du Loiret concernant « l'inclusion Numérique en bibliothèque ». Une enquête sera réalisée pour connaître les besoins des noveltains.

Mme Ringuedé déplore de nombreux dépôts sauvages d'ordures dans la nature.

Mme Masson demande quelles sont les mesures prises suite aux annonces gouvernementales de jeudi dernier. Mme Le Hardy informe que les enfants s'installent en cantine dans un ordre déterminé et par classe. La cantine est régulièrement aérée même durant les repas et il est imposé de conserver le masque jusqu'au moment où les enfants commencent à manger. Ils le remettent dès la fin du repas.

La séance est levée à 20h45.

Le Maire,  
Jean-François DARMOIS.